

BC saisie par : LEO	le 04.10.2024	Validé par: LEO	le 04.10.2024
Interlocuteur : Chargé de sect ^e LEO LORIS	EMS JUEN		
Centre : CS404 Chargé secteur TER04 04	720 RTE DE SAINT QUENTIN 38210 TULLINS		

Client: 20245191 MME BURRIAT FLORENCE **Tél:** **Fax:** 0476077113
0613048793

Contrat: 134427/0 du 03.05.2021

ESI: 0516-01-01-0001 RIVES LES RESIDENCES DU PARC au 1er étage T3
LES RESIDENCES DU PARC LOGT 0001 112A RUE Sadi Carnot
Destination: HABITATION Date fin constr.: 29.03.2012 Date entrée patrim.: 01.09.2009

OBJET DE LA COMMANDE: Dysfonctionnement convecteur Réclamation PL/601795
Date de début d'exécution: 04.10.2024 Fin d'exécution: 09.10.2024
Mr nous signale que le convecteur de son salon ne s'allume plus du tous. Il m'informe que les autre radiateur fonctionne très bien et qu'il n'a pas de problème sur son tableau électrique. Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l exposition à l Amiante et relève de la Sous-Section 4

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NVERIFELE001-Verification d une installation electrique, re	75,00	1,00	75,00	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
75,00	0,00	75,00	7,50	82,50

Opération:	S. analytique: Non affecté
-------------------	-----------------------------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:			
Signature du locataire		Signature de l'entreprise	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'oeuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art